

AR PREFECTURE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

016-211602362-20160610-D_2016_7_3 DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME

Regu le 23/06/2016

8, place du champ de foire

16440 MOUTHIERS-SUR-BOËME

tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38

mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

délibération :
D_2016_7_3

L' an deux mille seize , le vendredi 10 juin à 18 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Date de convocation du Conseil : 03 Juin 2016

Présents : 16

Présents : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur BORRÉDON Richard, Monsieur CARTERET Michel, Madame COOLEN Anne-Marie, Monsieur LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Madame TAMAGNA Véronique, Madame COUSSY Stéphanie, Madame SOULET Sandrine, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur SUSSET Bernard, Monsieur NEBOUT Joël, Monsieur PONTINI Daniel

Votants : 21

**Objet : Propositions technique
et financière des ouvrages
pluviaux - Chez Bournet et Le
Morinaud**

Pouvoirs :

Madame HITIER Marie-Christine a donné pouvoir à Monsieur REVEREAULT Jean
Monsieur FOUCHÉ Joël a donné pouvoir à Monsieur PONTINI Daniel
Madame BERTIN Nathalie a donné pouvoir à Madame COUSSY Stéphanie
Monsieur NOËL Frédéric a donné pouvoir à Madame COOLEN Anne-Marie
Madame GROLLEAU Rachel a donné pouvoir à Monsieur SUSSET Bernard

Absent(s) : Monsieur TROUSSICOT Franck

Excusé(s) : Madame HITIER Marie-Christine, Monsieur BERCHENY Dorian, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame BERTIN Nathalie, Monsieur NOËL Frédéric, Madame GROLLEAU Rachel

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie
les jour, mois et an que
dessus.

Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal les préconisations techniques et financières des ouvrages pluviaux à mettre en œuvre sur les secteurs de Chez Bournet et Le Morinaud qui ont été définis comme étant les secteurs les plus urgents, lors d'étude globale des eaux pluviales sur la commune.

Il présente les plans de financement correspondants aux 2 secteurs :

- Chez Bournet : 147 714 € HT comprenant acquisition foncière, Création de fossés, fourniture et pose de Conduites et aménagement de bassins d'infiltration.
- Le Morinaud: 68 695 € HT comprenant acquisition foncière, Création de fossés, fourniture et pose de Conduites et aménagement de bassins de rétention.

Entendu cet exposé, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- VALIDE les préconisations technique et financière pour résoudre les problèmes de ruissellement et d'inondations sur les secteurs de Chez Bournet (158 140,80 € TTC) et du village du Morinaud (82 434,00 € TTC);
- AUTORISE le Maire à engager les démarches auprès d'entreprises et des propriétaires concernés; et
- SOLLICITE un soutien financier auprès de l'Agence de l'eau Adour-Garonne

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 10/06/2016, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le 23 JUN 2016

Le Maire,

